
Délibération 2024-03

Point de l'ordre du jour : I

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 8 mars 2024

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay ;

Vote unique :

Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 8 mars 2024.

Nombres de votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 7 juin 2024

Pour extrait conforme,
Le Président du conseil scientifique



Annexe : Procès-verbal de la séance du 8 mars 2024

Classée au registre des délibérations sous la référence :
CS – 07/06/2024 - D.2024-03

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :

Conseil scientifique

8 mars 2024

Projet de procès-verbal

		NOM	Prénom	Emargement
Présidente du CS (parmi les personnalités qualifiées)	IRT SystemX	AKNIN	Patrice	Présent
Personnalités qualifiées	Flying Whales	ALLANO	Sylvain	Présent
	Institut d'Optique Graduate School	ASPECT	Alain	Présent
	Université Paris-Saclay	BURY-MONE	Stéphanie	Excusée
	Laboratoire Interdisciplinaire des Sciences du Numérique	COHEN-BOULAKIA	Sarah	Présente
	Geneva Graduate Institute	MALLARD	Grégoire	Excusé
	Université Paris-Saclay Faculté des Sciences	MEALLET	Rachel	Présente
	Ecole Normale Supérieure Lyon	PICARD	Emmanuelle	Excusée
	Centre de Nanosciences et Nanotechnologies	SAGNES	Isabelle	Présente
	Centre National de la Recherche Scientifique	SERRES	Solveig	Excusée
Représentant-e-s d'institutions partenaires	Pour l'Ecole normale supérieure	CHRISTOPHE	Anne	Présente
	Pour l'Université de Paris	KUBLER	Nathalie	Excusée

	Pour le CNRS	PETIT	Sabine	Présente
	Pour Inria	THIRION	Bertrand	Présent
	Pour l'Académie des sciences	FORGET	François	Présent
		NOM	Prénom	Emargement
Collège A (professeurs des universités)	Centre Borelli	ALAZARD	Thomas	Présent
	ISP	ALBE	Virginie	Présente
	PPSM	LERAY	Isabelle	Présente
	DER Nikola Tesla	RODET	Thomas	Présent
Collège B (autres personnels d'enseignement et de recherche)	SATIE	ABBAS TURKI	Mohamed	Excusé
	LMPS	AMLANI	Faisal	Présent
	LMPS	FAU	Amélie	Présente
	LBPA	ZEGHOUF	Mahel	Présente
Ingénieurs de recherche	PPSM	GALMICHE	Laurent	Présent
Usagers de l'Ecole	DER	POLLIEN (titulaire)	Audrey	Présente / Présent
	DER	LE MOIGNE (suppléant)	Théo	

Membre de droit :

Président.e de l'ENS Paris-Saclay	CARRASCO	Nathalie	Présente
--	-----------------	-----------------	----------

Invités permanents Présidence :

Vice-président.e en charge de la stratégie et des moyens	PEYROCHE	Anne	Présente
Vice-président.e chargé de la formation	HUBERT	Olivier	Présent
Vice-président.e chargé de la recherche	MAITRE	Philippe	Présent
Directeur Général des Services	SIGNOLES	Laurent	Excusé

Invités :

Responsable du service des Relations internationales	EVAIN	Catherine	Excusée
Responsable de la Direction d'Appui à la Recherche et à l'Innovation	BRANCO	Virginia	Présente
Responsable Mécénat et Partenariats	RAOULT	Véronique	Présente
Directrice Générale des Services Adjointe – Formation et Vie de Campus	DELANGHE	Nathalie	Présente
Directrice de la Communication	CROZET	Morgann	Excusée
Directrice des Ressources Humaines	RAFIK	Betty	Excusée
Directeur Général des Services Adjoint – Pilotage	PRONTEAU	Sylvain	Excusé
GS MRES	NERON	David	Présent
Doctorante	PIETRI	Mélanie	Présente
Centre de Recherche en Design (CRD)	DE VISSCHER	Emile	Présent
Centre de Recherche en Design (CRD)	AUGER	James	Présent

ORDRE DU JOUR

I.	Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2023 – Vote	5
II.	Points d'actualités	5
III.	Politique doctorale	5
IV.	Politique partenariale et de soutien à la recherche	6
V.	Auto-évaluation HCERES vague E : point d'étape	7
VI.	Règlement des études – Vote	8
VII.	Engagement normalien et modification du diplôme	9
VIII.	Transition Ecologique et Développement Soutenable (TEDS)	9
IX.	Centre de Recherche en Design (CRD)	9
X.	Questions diverses	10

La séance est ouverte à 9 heures 40. Le quorum est atteint.

Patrice AKNIN salue l'arrivée au sein du Conseil scientifique de François Forget.

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2023 – Vote

Le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

II. Points d'actualités

Nathalie CARRASCO félicite au nom de l'ensemble du Conseil scientifique Sarah COHEN-BOULAKIA qui a reçu la médaille d'argent du CNRS.

Par ailleurs, Nathalie CARRASCO annonce la sécurisation de 500 logements d'étudiants pour la prochaine rentrée, en combinant l'offre du guichet unique du plateau de Saclay, et de nouvelles conventions de réservations avec le CROUS et avec le CESAL. Une sortie du GUPS est envisagée à terme. Ce groupement se vide progressivement de ses membres. Des discussions sont en cours avec d'autres bailleurs privés.

Rachel MEALLET s'enquiert des Jeux olympiques et de la sortie du GUPS.

Nathalie CARRASCO indique que les logements réquisitionnés pour les Jeux olympiques seront libérés avant la rentrée.

Après le départ de plusieurs bailleurs privés du GUPS, il est désormais plus pratique de négocier en dehors de cette structure.

Patrice AKNIN souhaite que les décisions très réjouissantes de cette année soient pérennisées.

Nathalie CARRASCO précise ensuite qu'en l'absence de désignation des personnalités qualifiées extérieures, le conseil d'administration de l'université est incomplet. Pour résoudre cette situation, Camille GALAP a été nommé administrateur provisoire. Nathalie CARRASCO doit le rencontrer ce jour.

A noter que l'Ecole a connu quelques événements ces dernières semaines, dont l'inauguration du LUMEN et l'organisation d'une journée de travail avec les autres ENS,

Mélanie PIETRI présente brièvement l'ADEPS, association des doctorant.e.s de l'ENS Paris-Saclay, qui souhaite favoriser les échanges entre doctorants et les représenter dans les différentes instances de l'Ecole. Elle souhaite également travailler avec les autres associations du plateau.

Nathalie CARRASCO indique enfin que la semaine de l'égalité entre les femmes et les hommes donne lieu à plusieurs manifestations au sein de l'Ecole.

III. Politique doctorale

1. PhD Tracks

Philippe MAITRE indique l'ouverture de six PhD Tracks génériques qui permettent d'accompagner les étudiants normaliens vers le doctorat. De plus, sept PhD Tracks thématiques seront proposés, dans le cadre de partenariats.

Devant le risque de voir les bénéficiaires des PhD Tracks thématiques se diriger vers d'autres thèses que celles imaginées par les partenaires, Patrice AKNIN suggère d'entamer des actions pour faire connaître les partenaires aux normaliens.

Philippe MAITRE précise qu'un écosystème est construit dans ce sens.

Rachel MEALLET demande si les PhD Tracks comptent des lauréats dans les laboratoires de l'Ecole.

Olivier HUBERT répond par la négative. Il n'existe aucune contrainte pour les étudiants bénéficiaires d'un PhD Track.

2. Contrats doctoraux d'établissement

Cinq contrats doctoraux d'établissement sont financés par l'Ecole, pour soutenir les thèses au sein des laboratoires de l'école, particulièrement ceux hors tutelle de Paris-Saclay employeur. En outre, ce dispositif renforcera l'accompagnement des agents HDR récemment recrutés.

Patrice AKNIN demande si la tutelle des laboratoires pourrait être rediscutée.

Nathalie CARRASCO explique que tel pourrait être le cas lors de la phase du renouvellement de la contractualisation. Toutefois, l'Ecole hérite d'un historique en la matière.

Anne PEYROCHE précise que l'Université Paris-Saclay est tutelle conjointe de l'ensemble des laboratoires. A ce titre, elle leur propose des moyens mutualisés et signe l'ensemble des publications.

Sarah COHEN-BOULAKIA demande si le centre Borelli a accès aux appels à projets du périmètre élargi.

Anne PEYROCHE le confirme.

François FORGET suggère d'instituer une règle pour favoriser l'implantation des doctorants à l'ENS dans le cadre de laboratoires multisites.

Philippe MAITRE confirme que telle est la proposition de l'Ecole.

IV. Politique partenariale et de soutien à la recherche

Philippe MAITRE indique que l'Ecole a augmenté ses ressources propres, notamment en développant des partenariats pérennes sur le plateau, dans le cadre de l'Université Paris-Saclay.

L'objectif sur 2020-2025 est l'identification des besoins des unités de recherche pour développer une empreinte de l'école dans les entreprises cibles et élargir les partenariats. Philippe MAITRE donne l'exemple du partenariat avec EDF.

Le bilan global de la politique partenariale fait état de 47 millions d'euros investis sur 470 contrats. De plus, 299 autres contrats n'ont aucun impact financier.

Les projets soutenus comprennent un EquipEx+, huit projets PEPR, un IHU, plusieurs LabCom et trois chaires industrielles.

Virginia BRANCO indique que la direction de la recherche et de l'innovation s'est étoffée grâce à deux recrutements, respectivement sur les volets Europe et innovation.

En outre, le portefeuille de l'Ecole compte 80 brevets, gérés pour l'essentiel par le CNRS ou les partenaires industriels.

L'Ecole héberge et soutient également une start-up.

Rachel MEALLET s'enquiert de la tendance concernant les brevets.

Virginia BRANCO indique que cette activité est globalement stable, en très légère augmentation.

V. Auto-évaluation HCERES vague E : point d'étape

Philippe MAITRE indique que la préparation des documents est en cours.

Seule l'EPE fait l'objet d'un document d'auto-évaluation, comprenant une partie stratégie et opérationnel, qui est achevée ; et deux parties en cours d'élaboration : l'une sur la recherche et l'autre sur la formation.

S'agissant des unités de recherche, l'ENS est en charge de la production du DAE de toutes les unités, sauf l'IDHE.S (vague D) et l'ISP relevant de Nanterre, d'ici avril 2024.

Par ailleurs, une réflexion a été menée sur un document d'auto-évaluation de l'Ecole, en particulier sur sa place au sein de l'Université.

Pour le document 1, une annexe est établie par l'ENS afin d'évaluer les apports réciproques entre l'Ecole et l'Université. A ce sujet, les recommandations de l'HCERES ont été suivies.

Sarah COHEN-BOULAKIA s'enquiert du devenir des CPJ.

Philippe MAITRE indique que les trois CPJ de l'Ecole ont vocation à y enseigner. En outre, une CPJ CNRS a été affectée au LMPS.

Thomas RODET précise que les élus du Conseil scientifique souhaitent créer des groupes de travail pour faire émerger de nouvelles perspectives en relation avec les DER et les laboratoires, pour adapter les interrogations aux réalités des structures et des disciplines. Ils ont retenu plusieurs thématiques : les axes de recherche de l'Etablissement, la pluridisciplinarité, la mutualisation des outils et la formation à la recherche.

Nathalie CARRASCO remercie les élus pour cette initiative, dont il conviendra de préciser la méthodologie.

Thomas RODET suggère que les groupes de travail identifient des enjeux particuliers de stratégie présentés ensuite en plénière.

Nathalie CARRASCO indique que la validation par le Conseil scientifique du document stratégie requiert un travail de préparation sur l'articulation des différents acteurs.

Patrice AKNIN invite les volontaires à se manifester pour participer à ces groupes de travail.

Par ailleurs, Olivier HUBERT indique que le document 3 consacré à la formation et basé sur les retours d'expérience des DER et des ART doit être établi pour les enseignements du diplôme et

pour ceux qui ne dépendent pas d'une licence. Il fera état de la prise en compte des recommandations formulées par l'HCERES. Ce document fera l'objet d'une synthèse présentée d'ici le 7 juin 2024.

VI. Règlement des études – Vote

Olivier HUBERT indique que quelques modifications ont été apportées au règlement pour préciser les choix de filière et favoriser la diversité des recrutements.

Laurent GALMICHE juge ambiguë la formulation des conditions d'admission et notamment de choix.

Anne CHRISTOPHE estime qu'il est difficile de faire un choix au moment de la candidature.

Olivier HUBERT explique que laisser le choix peut créer des difficultés en aval pour les départements, car le nombre de places est limité. Cela conduirait à des listes d'attente qui perdurent tardivement.

Thomas RODET souligne que le recrutement des étudiants comprend un entretien, qui permet de clarifier ce sujet.

François FORGET estime qu'il est bon de laisser aux candidats un temps de réflexion pour faire leur choix final.

Avec le dispositif proposé, Nathalie CARRASCO craint une inégalité de traitement entre les élèves étudiants et les élèves fonctionnaires.

Thomas RODET indique que les disciplines en jeu sont souvent voisines. En réalité, il existe peu de problématiques.

François FORGET demande si le calendrier est calé sur celui des autres écoles.

Nathalie DELANGHE indique que ces nouveaux critères feront évoluer les listes principales, car ils s'écartent des seuls critères académiques.

Amélie FAU souligne que certains candidats ne peuvent pas s'informer au préalable, notamment lors des JPO.

Théo LE MOIGNE indique que les entretiens sur les voies étudiantes sont très utiles pour conforter les choix. C'est pourquoi il est bon de classer les écoles après les entretiens.

Patrice AKNIN estime que le débat très intéressant milite pour un report d'une partie du vote.

Olivier HUBERT indique par ailleurs des mesures de promotion de la diversité dans le cadre des candidatures.

Enfin, deux autres modifications sont apportées, l'une pour réaffirmer l'importance du projet d'étude annuel et l'autre précisant la limitation du cumul d'activité.

Le Conseil scientifique approuve à la majorité moins une voix (défavorable) la modification du règlement des études telle que présentée en annexe, hormis le dernier paragraphe du titre 1 article 2, réduit à la première phrase : « Il est possible de déposer des candidatures dans plusieurs départements. »

VII. Engagement normalien et modification du diplôme

Ce point est reporté.

VIII. Transition Ecologique et Développement Soutenable (TEDS)

Anne PEYROCHE rappelle qu'une déclinaison du schéma directeur de développement durable et de responsabilité sociétale et environnementale traitera d'ici la fin de l'année 2024 du pilotage et de la gouvernance ainsi que de trois axes : enseignement et formation, recherche et innovation, réduction de l'impact environnemental.

Des groupes de travail ont d'ores et déjà avancé sur ces sujets et mis en place des mesures.

En outre, le COMP permet l'ouverture prochaine d'un poste de chargée de projet RSE.

Enfin, des formations sur le sujet ont été intégrées au plan de formation.

Par ailleurs, l'Université propose un SPOC de 20 heures à valider en L2. Il sera ouvert aux normaliens. De plus, une réflexion est lancée avec l'ENS PSL pour collaborer sur une formation pour tous les primo-entrants.

A terme, l'éventualité d'une formation propre aux normaliens sera envisagée.

Olivier HUBERT rappelle l'importance d'alléger les maquettes pour permettre l'introduction de telles formations, qui s'inscriraient dans une démarche globale du diplôme.

IX. Centre de Recherche en Design (CRD)

James AUGER et Emile DE VISSCHER rejoignent la séance à 12 heures.

James AUGER rappelle les conditions de création du centre de recherche en Design (CRD).

De plus, il souligne que la définition du design soulève plusieurs problématiques. La discipline doit prendre en compte les évolutions de notre monde – et notamment les exigences environnementales – qui complexifient l'objectif initial du design.

Les axes de recherche du CRD concernent le design des dispositifs, les relations du design avec la politique et l'écologie et, enfin, les études critiques transversales

Le laboratoire porte trois chaires. Son effectif est de treize enseignants-chercheurs et de sept doctorants en cotutelle avec d'autres laboratoires.

James AUGER présente différents projets nationaux. Emile DE VISSCHER présente trois projets européens.

Enfin, le laboratoire s'implique actuellement dans la feuille de route du CMA Design initié par le secrétariat général pour l'investissement (SGPI).

Virginie ALBE s'enquiert des disciplines convoquées dans les projets, au sujet de l'engagement public.

James AUGER indique que chaque projet requiert ses propres expertises allant des registres les plus généralistes aux plus concrets.

Patrice AKNIN estime que, si l'objectif est important dans les pratiques de design, la chemin pour y parvenir compte tout autant.

Nathalie CARRASCO se félicite du développement de ce laboratoire, grâce à ses nombreuses collaborations, notamment en SHS.

Philippe MAITRE précise que le CMA Design est pensé comme une articulation entre un design de cœur et un « design + X », X désignant une autre discipline. Avec ces différentes composantes, l'Université Paris-Saclay est au cœur du sujet.

Virginia BRANCO le confirme eu égard aux différentes collaborations avec des laboratoires SHS et d'autres partenaires publics et privés.

X. Questions diverses

Rachel MEALLET s'enquiert du devenir professionnel des doctorants.

Anne PEYROCHE propose de présenter une enquête récente sur l'insertion professionnelle à six ans des normaliens.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 12 heures 30.